

Assemblée Générale Statutaire
Mardi 24 Novembre 2020 09h30 - 11h30 Audioconférence
01.70.44.91.91 Code participants : 65722598#

Le détail des votes est annexé.

Propos introductif :

Les procurations de vote :

- Juliette Jarry de Régions de France et Jean-Patrick Gille de l'UNML ont adressé leurs procurations au Président
- Nils Kuhn de Chizelle, Responsable Département Pôle entreprise représente Orange
- Philippe Tourneur représente Pôle Emploi
- Alexandra Chol représente la DGEFP

Bienvenue à Rémi Ferrand qui représente désormais Syntec Numérique et remplace Raphaëlle Frija qui a quitté ses fonctions.

1 - Point d'information

Gouvernance

- Des personnalités qualifiées ont été proposées par le collège étatique (le choix d'une personnalité sera entériné par un arrêté interministériel) :
 - La candidature de Jean-Louis Gouju, est portée par la DGEIP : M. Gouju est maître de conférences à l'UPEC, conseiller scientifique auprès de la DGEIP pour ce qui relève des questions de relation formation-emploi.
 - La candidature d'Antony Babkine, portée par l'ANCT : M. Babkine est co-fondateur des Diversidays, une association d'égalité des chances dans le numérique et l'entrepreneuriat. Il vient d'être chargé d'une mission interministérielle Numérique / Ville / Travail sur la promotion des métiers du numérique auprès des jeunes QPV notamment.
- Le Directeur Général de l'OPCO Atlas, Yves Portelli, a informé la GEN que le conseil d'administration du mois de décembre allait désigner un nouveau représentant ou acter la sortie de la gouvernance.
- L'OPCO AKTO ne répond pas aux mails ni au courrier. La GEN devra donc acter par une délibération de l'assemblée générale modifiant la convention constitutive qu'ils ne font plus partie de la gouvernance.
- Régions de France n'a pas répondu au courrier. La GEN devra donc acter, par une délibération de l'assemblée générale modifiant la convention constitutive, le nombre de ses représentants ainsi que la partie relative à la présence de tous les collègues pour délibérer valablement afin de ne plus être bloqué par l'absence de Régions de France.
- Une feuille de route du Haut-Commissariat aux Compétences a été rédigée et a été transmise la GEN début novembre. La GEN est en train de la compléter en vue d'un futur arbitrage ministériel. Une assemblée générale extraordinaire sera organisée pour présenter cette feuille de route et faire voter les modifications ad hoc de la convention constitutive et certainement du programme d'activité remanié ainsi qu'un budget rectificatif.

Les principales réalisations de l'équipe suivi et évaluation en 2020

- L'activité a continué pendant le 1er confinement et les organismes de formation ont mis en place des dispositifs aménagés. La GEN a accepté le report automatique de la date de fin des sessions et a permis de basculer d'une formation en présentielle à une formation en distanciel sans

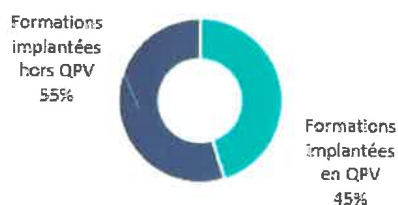
avenant. L'équipe a également lancé :

- o la mise en place d'une enquête auprès des 177 formations labellisées dans le cadre du PIA 2 et qui ont obtenu, par délibérations votées lors des assemblées générales dématérialisées du 1er avril et du 9 juin 2020, la prorogation du label GEN jusqu'au 31 décembre 2020.

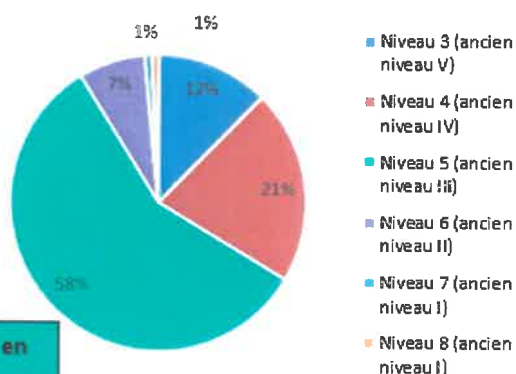
Bilan des sessions labellisées PLA en 2020	
Sessions achevées au 24/11	68 sessions
Sessions en cours au 24/11	18 sessions
Pas de session organisée en 2020	62 formations

- L'étude des indicateurs spécifiques aux apprenants résidant en QPV

Implantation des formations dans des QPV



Niveau de qualification des formations



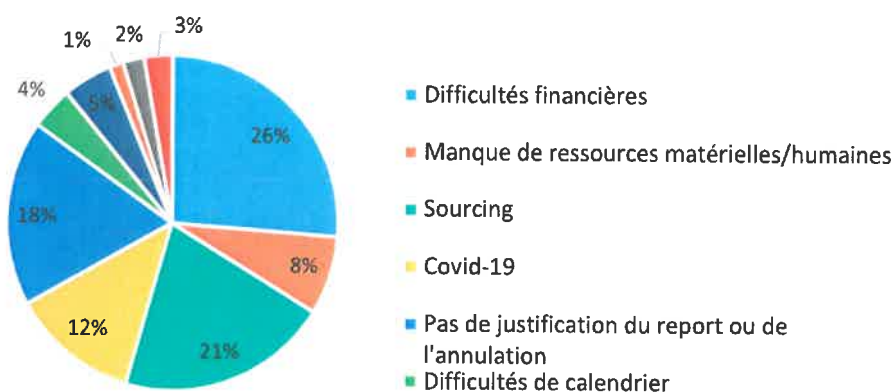
Indicateurs clés sur les apprenants résidant en QPV	
Nombre d'apprenants résidant en QPV entrés en formation en 2019	1253
<i>Dont abandons (formations PIC uniquement)</i>	406 (32% de taux d'abandon)
Nombre d'apprenants résidant en QPV entrés en formation depuis 2016	5199

Source : RA 2019

L'ANCT précise que cela pourrait être intéressant de croiser ces informations déclaratives avec d'autres données pour éviter les abandons (aides subsidiaires, qualité de l'accompagnement socio-professionnel...). Une réunion doit être programmée sur ce sujet.

- la mise en place d'un reporting d'activité trimestriel :
 - o 154 sessions sont en cours
 - o 74 sessions ont été reportées en 2020
 - o Et 71 sessions ont été annulées en 2020

Les motifs de report et d'annulation de sessions évoqués par les organismes de formation en 2020 :



Le top 3 des régions par nombre d'apprenants formés en 2020 :

- Île-de-France
- Hauts de France
- Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le top 3 des métiers auxquels les apprenants ont été formés en 2020 :

- Développeur web/mobile,
- Technicien de maintenance support et service
- Développeur full-stack.

Indicateurs clés sur les apprenants	
Nombre d'apprenants en cours de formation au 24/11	1299
Nombre d'apprenants entrés en formation en 2020	3664
Dont apprenants de niveau bac/infra-bac	2258
Dont apprenantes	1052
Dont apprenants résidant en QPV	688
Dont abandons (formations PIC uniquement)	384 (10% de taux d'abandon)

- la publication le 23 novembre 2020, du questionnaire collectant les données des rapports annuels des 500 formations labellisées (dont les 177 PIA). L'analyse de ces données permettront d'établir les chiffres clés 2020 de la GEN. Deux questionnaires ont été élaborés (PIA et PIC). Les questions sont communes à 90% et quelques questions supplémentaires ont été ajoutées pour les PIA afin de recueillir davantage de données qualitatives sur :
 - la maquette des formations (modules, volume horaire, contenu du module)
 - le déroulement des formations (ex : contrôle de l'assiduité)
 - les motivations éventuelles des formations PIA de bénéficier d'une prorogation de leur label en 2021
- Plusieurs nouveautés ont été intégrées :
 - la suppression des questions déclaratives d'ordre financier (car c'est le rôle du bilan financier lors de la demande de solde des PIC/de la quote-part des PIA)
 - les questions sur l'impact de la crise sanitaire du Covid-19 (sur les apprenants et sur les

organismes de formation).

- le nombre de sessions reportées/annulées et explication des motivations de ces reports/annulations
- les projections des organismes de formation quant à leur capacité à revenir à court ou moyen terme aux modalités antérieures de la formation
- des questions permettant de détecter d'éventuelles incohérences entre les dossiers de candidature reçus en 2018 et la réalité des formations organisées en 2020 (exemples : modification apportée à la maquette sans en avoir informé la GEN et la description des modifications apportées le cas échéant) et le non-respect de certains engagements des OF (ex : absence de délivrance de l'attestation de formation) et l'origine de ces manquements (ex : pourquoi n'avez-vous pas délivré systématiquement cette attestation ?)
- le dédoublement de certaines questions (ex : distinction entre l'accompagnement social et l'accompagnement professionnel des apprenants plutôt que de regrouper ces deux sujets sous le terme « accompagnement socio-professionnel »)
- de nouvelles questions qualitatives (description de pratiques, explication des choix opérés...) afin de renforcer le suivi des formations PIC et PIA (ex : contrôlez-vous l'assiduité des apprenants bénéficiant d'une aide du CROUS ?)
- le suivi de l'insertion professionnelle, l'emploi et la poursuite de formation des apprenants à 3 mois et 6 mois à l'issue de leur formation GEN
- le développement de la notion d'abandon pour mieux les qualifier (tenir compte des problématiques personnelles, des démissions pour occuper un poste...)
- pouvoir nuancer les dispositifs, les difficultés rencontrées... d'un public à un autre (ex : distinction entre les causes des difficultés éventuelles de recrutement des personnes peu ou pas qualifiées, des femmes et des résidents des QPV)
- pouvoir affiner notre connaissance du profil des apprenants (ex : distinguer le nombre d'abandons parmi les bac/infra bac, les femmes et les résidents des QPV)
- pouvoir nuancer les éléments fournis par les organismes de formation (ex : nombre de personnes ayant déclaré leur salaire afin d'apprécier le « réalisme » du salaire moyen déclaré)
- la refonte des questions pré-existantes afin de garantir leur clarté et la fiabilité du traitement des réponses (exemple : questions portant sur les certifications professionnelles) ainsi que la qualité des données qui seront chargées dans le CRM (ex : codes RNCP des certifications)
- l'ajout d'une question portant sur l'évaluation qualitative (note de 1 à 5) de l'activité de la GEN
- la vérification du respect de la charte de communication de la GEN et rappel du lien vers le kit de communication
- la mise à jour des informations du CRM grâce à des questions portant sur l'identité et la fonction du responsable de formation.

- Les évènements :

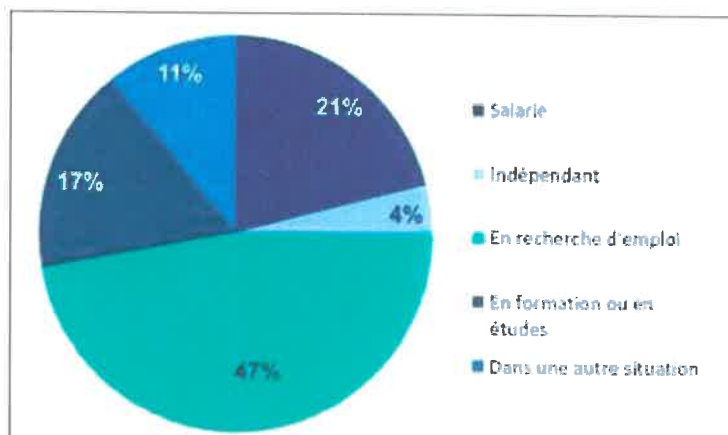
Une année riche malgré le confinement qui a modifié le planning d'évènements. Les autres projets ont bien avancé et ce malgré plusieurs arrêts de travail depuis mars dernier.

- La visio-conférence de presse des chiffres clés 2019 s'est tenue en direct de BERCY le 23 juin 2020 et a été suivie par 16 journalistes accrédités.
- Le lancement de la 1^{ère} semaine nationale des formations au numérique partout en France et en ligne pour faire découvrir les formations labellisées au grand public et aider les formations à sourcer les publics cibles (du 19 au 24 octobre 2020) avec 3 célébrités du monde sportif : Allison Pineau, Sarah Ourahmoune et Sébastien Chabal. :
 - 3 800 auditeurs pour le webinaire de lancement
 - 1 temps fort : la visite de Label Ecole par Cédric O et Sébastien Chabal
 - 200 animations partout en France / environ 2000 personnes présentes
- Le MAPA digital : il reste la refonte Homepage du site de la GEN, l'amélioration du moteur de recherche des formations et la réalisation du nouveau MOOC « Propulser les femmes dans le numérique » en partenariat avec Social Builder (lancement prévu d'ici le 30 novembre 2020/ un

teaser sera réalisé avec la participation d'Elisabeth Moreno).

- La GEN s'est associée fin 2019 DiversifiezVosTalents.com (MOZAIK RH) pour lancer sa plateforme de recrutement numérique - (950 apprenants inscrits/ 98 recruteurs GEN inscrits). Interfaçage de la plateforme avec la Place de l'Emploi Public ainsi qu'avec avec logiciels de multi-posting : Talent soft, Succes factors et Broadbean qui permettront de remonter les offres d'emploi des grands groupes qui les utilisent.
- L'objectif des observatoires régionaux de la GEN est d'identifier des indicateurs clefs pour mieux cerner les besoins en compétences numériques dans les régions et piloter/anticiper l'offre de formation. Chaque fiche comprend une infographie répertoriant notamment le top 15 des métiers en tension et une note de synthèses qui fait l'état des lieux du paysage numérique de la région. Les directeurs "formation" des conseils régionaux ont été contactés pour compléter les fiches et l'OPIIEC va être intégré à notre communication pour expliquer les différences et complémentarités de nos observatoires (sortie prévue début décembre 2020).
- Les premiers retours de l'enquête apprenants réalisé par le Cereq :
 - 74% des répondants globalement satisfaits de la formation
 - 81% satisfaits du développement de nouvelles compétences
 - Mais beaucoup *peu ou pas satisfaits* de l'accompagnement socio-professionnel (39%) et de l'insertion professionnelle (38%)
 - 58% des répondants ont déclaré que la crise sanitaire a eu un impact sur leur situation professionnelle et 41% des répondants déclarent que la crise les a conduits à repenser leur projet professionnel.

Situation à +6 mois après la formation



- La communication digitale :
 - EUGENE, le média aux côtés des formations labellisées, lancé en juin 2019 : 1000 lecteurs par numéro (3 numéros / an)
 - plus de 60 vidéos produites en 1 an par l'équipe GEN
 - 3000 abonnés à la newsletter GEN
 - 5000 abonnés à la newsletter apprenants
 - 26 000 followers sur l'ensemble des réseaux sociaux de la GEN

2-Label GEN

Le point sur les dossiers PIA /PIC :

- PIA 2 :

Formations	171	280
Dossiers en cours	23 - 5 en cours de traitement 18 en attente versement du solde	70 13 en attente demande de solde 48 en cours de traitement 9 en attente versement du solde
Dossiers clos	148 35 abandons 34 labels sans subvention 79 soldes versés	210 24 abandons 56 labels sans subvention 130 soldes versés

La durée du label pour les 177 formations labellisées, dans le cadre du PIA2 (en 2016 et 2017), a été prorogée jusqu'au 31 décembre 2020 par deux délibérations votées lors des assemblées générales dématérialisées du 1er avril et du 9 juin 2020 :

- aucune modalité d'instruction des demandes ou de conventionnement
- en raison de la crise sanitaire notamment, certaines vont ouvrir en 2021

La DGEFP nous a fait connaître sa position le 6 novembre 2020 et précise qu'il ne lui paraît pas souhaitable d'envisager le lancement d'un nouvel appel à labellisation sans subvention avant la fin de l'année. D'une part parce que le calendrier ne semble pas tenable et d'autre part parce que la perspective d'une révision des critères de labellisation évoquée dans la feuille de route (du Haut-Commissariat aux Compétences) plaide en faveur d'un unique appel à labellisation, qui embarquerait les formations souhaitant être re-labellisées comme les nouvelles formations dans un format unique et plus lisible. Il paraît donc préférable à la DGEFP de procéder à une prolongation sans conditions du label pour les formations intéressées. Une délibération sur la prorogation pour l'année 2021 de l'attribution du Label GEN sans subvention aux formations PIA2 sera probablement soumise au vote de la gouvernance prochainement.

- PIC :

Formations	350
Conventionnement 40 %	329 formations 13 153 685 € versés
Démarrage 40 %	287 formations 12 089 133 € versés
Solde 20 %	19 formations 338 726 € versés

La DGEFP demande un point sur l'efficacité des recouvrements. Un mail lui a été envoyé avec ces précisions : le montant des recouvrements que nous n'aurions pas pu obtenir lors de demandes de versements de subventions versées aux organismes de formation figure :

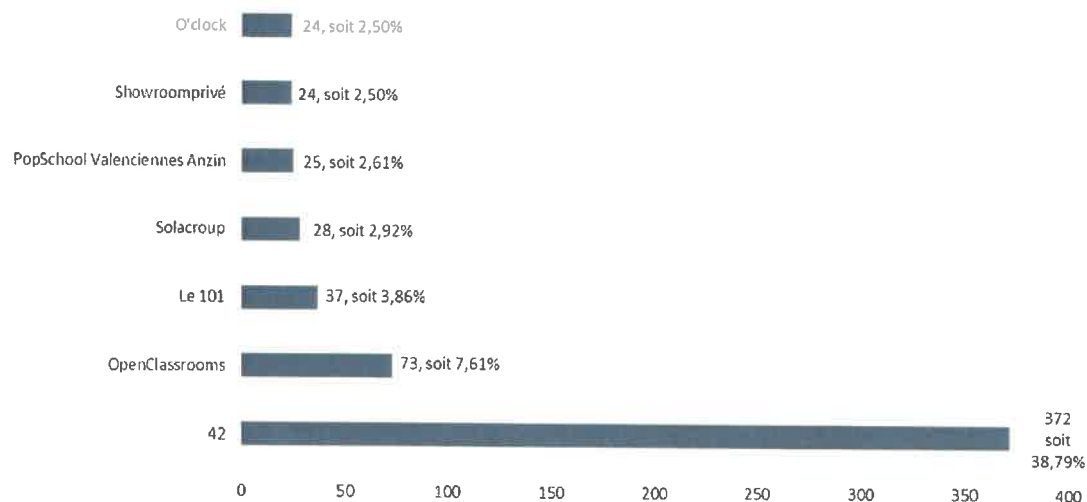
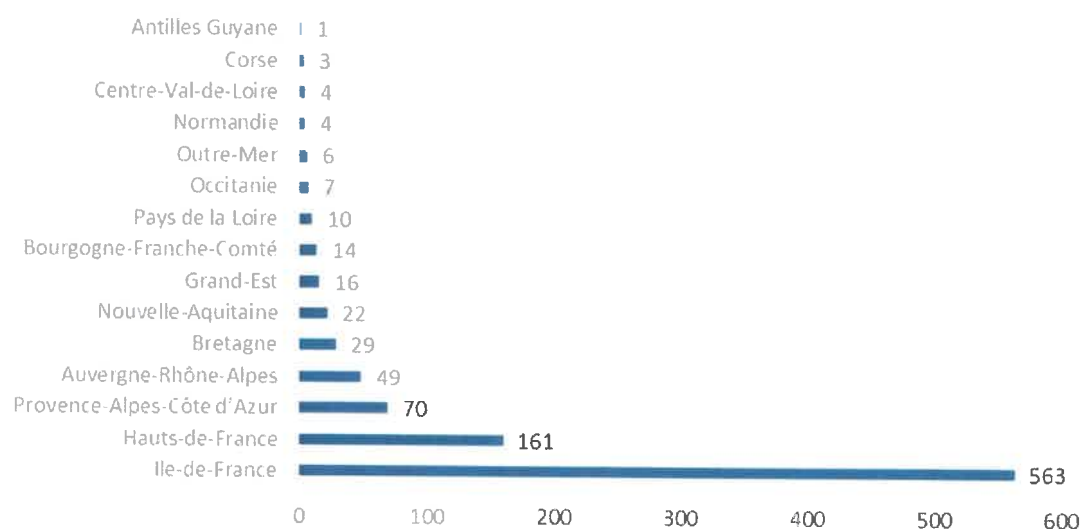
- page 5 de la note ordonnateur sur « les abandons de créance »
- sur les onglets PIA et PIC du fichier Excel « annexe budget rectificatif 2 »

Les créances irrécouvrables représentent à ce jour 154 480 €, dont 144 000 € sur le PIA et 10 480 € sur le PIC. Toute demande de versement fait l'objet d'un suivi rigoureux de la part de la direction financière et respecte une procédure de recouvrement (le cas échéant) mise en place avec l'agent comptable. Par ailleurs, les fonds « reversés » font également l'objet d'un suivi strict et d'une imputation spécifique (budget d'intervention de la GEN) dans les comptes pour permettre une traçabilité constante.

Le point sur les aides subsidiaires

A la date du 6 novembre 2020 (données du CNOUS) et ce depuis la mise en place du dispositif :

- le montant total des aides engagées s'élève à 11 214 822€ pour 1954 apprenants bénéficiaires, dont 32% des apprenants bénéficiaires chez 42, pour une dépense de 6 819 988€.
- 959 apprenants ont bénéficié de l'aide financière pour l'année 2020, pour une dépense engagée de 2 539 355€.
- 361 dossiers sont enregistrés comme étant en attente d'instruction pour des dates de formation 2016 – 2022 pour une dépense totale estimée de 2 179 573€.
- 113 dossiers actifs ont été suspendus (*Il ne nous est pas possible de chiffrer la dépense liée aux dossiers suspendus à ce jour*) :



○ Les estimations :

- 2021 : sur les 429 apprenants déclarés, 272 sont en formation 42 (soit 63% des apprenants bénéficiaires), cela représente une dépense de 917 932€. 264 apprenants sont en session de 36 mois (dépense de 893 488€) et 8 en session 18 mois (dépense 24 444€)
- 2022 : sur les 161 apprenants déclarés, 127 sont en formation 42 - en session de 36 mois (soit 79% et dépense 363 706€)

3 - Programme annuel d'activités 2021 (1 vote à la majorité simple)

C'est un programme synthétique sans mention d'un nouvel appel à labellisation. Il reprend les projets et les actions de la GEN pour le suivi, l'évaluation et le contrôle des formations labellisées tout en focalisant sur des actions pour le sourcing des apprenants et leur insertion socio-professionnelle.

<p><u>Votes :</u> Contre : 0 % Abstention : 0% Pour : 78, 1%</p> <p>En conséquence la délibération est adoptée</p>
--

4-Finances du GIP GEN (7 votes à la majorité simple)

4.1 Le budget rectificatif 2 - 2020 (1 vote)

Conformément au décret GBCP, un budget rectificatif permet :

- d'enregistrer les modifications en AE et en CP, apportées en cours d'exercice afin d'ajuster le budget initial;
- de constater et d'autoriser les reports en AE et en CP non consommés vers l'exercice suivant.

Les modifications au budget concernent les enveloppes budgétaires hors intervention :

- une baisse des dépenses de fonctionnement de 57 k€ en AE de 80 k€ en CP par rapport au BR1 : baisse liée à des actions non réalisées du fait des deux périodes de confinement (participation à des salons) et à une maîtrise de tous les postes de dépenses (fournitures, logistique Bercy, informatique, abonnements)
- Une baisse de l'enveloppe de Personnel de 80 k€ en AE et en CP : le recrutement d'un agent supplémentaire (suivi évaluation) n'a pas été réalisé

Les recettes restent au niveau du Budget rectificatif 1, avec 1,8 M€ de contributions des membres du GIP, ceci avant intégration des reversements des organismes de formation et des remboursements des indemnités journalières de la Sécurité Sociale.

La principale variation entraînant la nécessité d'un second budget rectificatif est la sous-consommation du budget d'intervention qui nécessite un report des crédits de paiement pour les programmes PIA2 et PIC.

Le Budget rectificatif 1 intégrait les versements restant à effectuer pour les deux appels à projet.

Le budget rectificatif 2 prend en compte les versements qui pourront réellement être effectués sur 2020, soit 2,82 M€ et les reports qu'il convient de prévoir pour 2021, soit 6,46 M€; montant intégrant tous les versements prévus à ce jour sur les conventions PIA2 et PIC :

- 191,8 k€ soit le solde des conventions PIA2 et
- 6 273,3 k€ pour le PIC

Le BR2 intègre également, en AE comme en CP la convention Webforce3 de 42k€ qui avait été réintégrée en juin 2020, après vote du BR1.

<p><u>Votes :</u> Contre : 0 % Abstention : 0% Pour : 78, 1%</p> <p>En conséquence la délibération est adoptée</p>
--

4.2 Le budget initial 2021 (1 vote)

Le budget initial 2021 est construit avec des ressources limitées (contributions de 1,4 M€) et une recherche d'équilibre budgétaire en tenant compte du solde cumulé positif des années précédentes.

Hors budget d'intervention

- Les prévisions de recettes globalisées restent stable, avec 7 contributeurs à 200 000 €, soit une enveloppe de 1,4 M€.

- Le budget est construit avec un effectif constant de 18 ETPT, représentant une enveloppe de personnel de 1,3 M€ (soit 81 % du budget de fonctionnement)
- L'enveloppe de fonctionnement est fortement revue à la baisse par rapport aux prévisions d'atterrissage du BR 2 avec 293 k€ en AE (- 136 k€) et 300 k€ en CP (-214 k€)
- Toutes les rubriques de charges diminuent. Le budget initial ne permet pas de poursuivre les évènements de promotion et de communication de la GEN mais uniquement de maintenir un niveau d'activités en lien avec les ressources budgétaires disponibles.

Il n'y aura pas d'Autorisation d'engagements en 2021.

L'enveloppe d'Intervention comprend les reports de crédits de paiement des conventions liées au PIA2 et au PIC :

- 0,2 M€ de soldes de versements sur le PIA2
- 6,3 M€ pour couvrir les versements du PIC en 2021 – 2022

La DGEFP souligne son inquiétude relative à l'état des finances du GIP GEN et évoque qu'il faudra réévaluer la hausse des contributions du collège étatique en réunion interministérielle (RIM).

Votes :
 Contre : 0 %
 Abstention : 0%
 Pour : 78, 1%
 En conséquence la délibération est adoptée

4.3 La politique salariale (1 vote)

Cette délibération permet d'expliquer le mode de calcul des charges de personnel de la GEN et la politique salariale appliquée pour ses 19 agents.

Votes :
 Contre : 0 %
 Abstention : 0%
 Pour : 78, 1%
 En conséquence la délibération est adoptée

4.4 Les bons d'achat pour Noël 2020 (1 vote)

Il est proposé de voter l'attribution de chèques cadeaux de fin d'année aux agents de la GEN. Conformément à la législation en vigueur, cet avantage est exonéré des cotisations quand le montant ne dépasse pas 5% du plafond mensuel de la Sécurité sociale par année civile (171 € en 2020). C'est le cas, avec ces bons de 160 € qui représenteront une dépense de 3 040 € pour la GEN.

Votes :
 Contre : 0 %
 Abstention : 0%
 Pour : 78, 1%
 En conséquence la délibération est adoptée

4.5 Le plafond d'emploi 2021 (1 vote)

L'effectif est stabilisé et n'évoluera pas sur l'exercice 2021, avec 19 agents (dont l'agent comptable) soit 18 ETPT, au même niveau qu'en 2019.

La variation entre le BR2 2020 et le BI 2021 correspond à des postes non pourvus quelques mois en 2020).

Pour rappel, l'Equivalent Temps Plein Travaillé correspond à l'effectif physique x la quotité de travail x période d'activité dans l'année.

Votes :
 Contre : 0 %
 Abstention : 0%
 Pour : 78, 1%

En conséquence la délibération est adoptée

4.6 Le plan de financement 2021 (1 vote)

Le plan de financement reste stable par rapport à 2020, avec 7 contributions à 200 000 €.

Il intègre en 2021 le solde de la contribution de 2020 de la DGEFP pour 40 000 €, le solde 2021 sera versé en 2022. A noter qu'au 12/11/2020, trois contributions n'ont pas encore été versées au titre de 2020 :

- La première tranche de la contribution DGEFP pour 160 000 €
- La contribution de la CDC pour 200 000 €
- Le solde de la contribution de la Société Générale pour 36 667 €

Par ailleurs, la Société Générale a prévu d'effectuer fin 2020 un versement par anticipation de 200 000 € : 133 333 € au titre du solde de la contribution 2021 et 66 667 € au titre de l'exercice 2022. Aucun remboursement ou reversement du GIP ne sera possible sur ces avances.

Votes :

Contre : 0 %

Abstention : 0%

Pour : 78, 1%

En conséquence la délibération est adoptée

4.7 L'admission en non-valeur CIPEN (1 vote)

L'admission en non-valeur est une mesure d'ordre budgétaire et comptable qui a pour but de faire disparaître des écritures de prise en charge du comptable public les créances irrécouvrables.

Elle ne fait pas obstacle à un recouvrement ultérieur dans l'hypothèse où le débiteur revient à meilleure fortune. Cette admission en non-valeur concerne le versement de 4 480 € à l'association CIPEN dont deux sessions devaient être programmées. Une première session a débuté en février 2019 mais ne respectait pas les critères de labellisation de la convention. L'association a été mise en liquidation judiciaire en novembre 2019 et le TGI a rejeté la créance de la GEN en mars 2020.

Concernant la convention avec CIPEN, 40 % de la subvention avait été versé et est considéré comme créance irrécouvrable.

Votes :

Contre : 0 %

Abstention : 0%

Pour : 78, 1%

En conséquence la délibération est adoptée

5 - Agenda 2021 :

- vendredi 26 février de 9h30 à 12h30
- mardi 15 juin 2021 de 9h30 à 12h30
- mardi 30 novembre 2021 de 9h30 à 12h30

Fait à Paris le,

Signé par Stéphane Distinguin le
09/12/2020 16:33



Stéphane Distinguin
Président

Annexe :

Collège	Personne habilitée	Présent / Représenté / Excusé	Procuration max : 2 par personne	Droits statutaires	1=oui 0=Non	Quorum
Collège 1 Contributeurs publics Etat				32,0%		
ANCT	THIBAUD Sabine	Présente		8,0%	1	8,0%
CGE	SCHMITT Michel	Présent		8,0%	1	8,0%
DGEFP	JOHAIS Romain	Représenté	Chol Alexandra	8,0%	1	8,0%
DGESIP	JARNO Franck	Présent		8,0%	1	8,0%
Collège 2 Contributeurs associés				32,0%		
Caisse des Dépôts et Consignations	TURCAT Nicolas	Présent		8,0%	1	8,0%
Capgemini	BACIOCCHINI Jihane	Présente		8,0%	1	8,0%
Orange	FONTEIX Elisabeth	Représentée	Kuhn de Chizelle Nils	8,0%	1	8,0%
Société Générale	GOUTARD Valérie	Présente		8,0%	1	8,0%
Collège 3 Régions				20,0%		
Régions de France	VAILLANT Mickael			5,0%		-
Régions de France	JARRY Juliette	Représentée	Distinguin Stéphane	5,0%	1	5,0%
Régions de France	BONNEAU François			5,0%		-
Régions de France	WERNER François			5,0%		-
Collège 4 Experts de l'orientation et de la formation				15,2%		
Cinov Numérique	PARIS Laetitia	Présente		2,2%	1	2,2%
CPU	BOURLET Guillaume	Excusé		2,2%		-
FAFIEC/Atlas				2,2%		-
OPCALIA/Akto				2,2%		-
Pôle Emploi	PERROCHEAU Audrey	Représentée	Tourneur Philippe	2,2%	1	2,2%
Syntec Numérique	FERRAND Rémi	Présent		2,2%	1	2,2%
UNML	GILLE Jean-Patrick	Représenté	Distinguin Stéphane	2,2%	1	2,2%
Collège 5 Personnalités Qualifiées				0,8%		
Personnalité qualifiée - Président	DISTINGUIN Stéphane	Présent		0,4%	1	0,4%
Personnalité qualifiée	ASSERAF George			0,4%		-

TOTAL 21 membres

Présents	Quorum
14	78,1%